



Rapport d'activité 2024

“ La solidarité
au cœur de Marseille ”

Sommaire

EDITO.....	1
1.L'ADJN	2
1.1 QUI SOMMES-NOUS ?	2
1.2 NOS FINANCEURS, NOTRE BUDGET, NOS EFFECTIFS	3
1.3 LES FAITS MARQUANTS EN 2024.....	4
1.4 NOTRE ORGANISATION.....	5
2. BILANS 2024 DES DISPOSITIFS	6
2.1 LES PRINCIPAUX CHIFFRES 2024	6
2.2 LE POLE « ACCUEIL »	7
2.2.1 L'accueil de jour Bouès.....	7
2.2.2 L'accueil de jour Desaix (femmes et enfants).....	7
2.3 LE POLE « ALLER VERS »	8
2.3.1 L'Equipe Mobile Balisée.....	8
2.3.2 L'Equipe Mobile Exploratoire/Equipe Mobile Santé Précarité	8
2.3.3 L'Equipe Gare.....	9
2.3.4 L'équipe mobile RSA (EMR)	10
2.4 POLE HEBERGEMENT-LOGEMENT.....	11
2.4.1 Le CHU « La Simiane »	11
2.4.2 Le CHU « Italie ».....	11
2.4.2 Service Accompagnement Vers et dans le Logement (AVDL)	12
2.4.3 Service Accompagnement Vers et dans le Logement-Jeunes (AVDL-J)	12
2.5 LA COORDINATION SANTE A L'ADJN	13
3. QUELQUES ACTIONS ET PROJETS SPECIFIQUES EN 2024	14
3.1 PARLONS SANTE !	14
3.2 LA REDUCTION DES RISQUES ET DES DOMMAGES	14
3.3 LA VEILLE PARTAGEE DES EQUIPES MOBILES GENERALISTES ET SPECIALISEES	15
3.4 LES MARAUDES DE L'ADJ FEMMES ET FEMMES	16
3.5 COMMISSIONS DES SITUATIONS COMPLEXES	16
4. TEMOIGNAGES/FOCUS : L'EQUIPE MOBILE RSA	17
4.1 DE PERSONNES ACCOMPAGNEES	17
4.2 DE SALARIE	18
5. ETAT FINANCIER : BILAN ET COMPTE DE RESULTATS 2024.....	19
6. CONCLUSION, PERSPECTIVES	24

Édito

2024, 1^{ère} année de notre projet associatif 2024-2028

En 2023, nous avons déterminé notre stratégie d'intervention en réalisant notre projet associatif 2024-2028 et ses 5 thématiques (5). Nous profitons de l'introduction de ce rapport d'activité pour en dresser un point d'étape synthétique.

La « **gouvernance** » (1), renouvelée d'un quart par l'entrée de nouveaux administrateurs sur les trois dernières années, s'est montrée impliquée (présence accrue aux différents Conseils d'Administration), soutenue par la transmission systématique, par la direction, de comptes rendus d'activité et de rapports utiles. Le bureau s'est réuni tous les mois pour piloter la stratégie générale et les « affaires courantes ».

« **Les projets et le développement** » (2) visaient 2024 comme une année de stabilisation et de consolidation, avec toujours, en perspective, le développement d'actions en direction « des plus laissés de côté ». Ce fut chose faite avec une extension du centre d'hébergement d'urgence (CHU) « la Simiane » (40 places supplémentaires pour personnes à mobilité réduite), la création du CHU « Italie » (26 places pour femmes isolées avec enfants) et la reprise de notre équipe mobile RSA suspendue en 2022 pour cause d'absence de financement.

« **Les ressources humaines** » (3) voient l'année écoulée consolider le plan de développement des compétences (PDC) avec plus de 100 séquences individuelles proposées, pour 310 heures, en direction des 85 salariés. L'ensemble de l'équipe de cadres a, par ailleurs, bénéficié d'un séminaire de formation de 3 jours, en trois volets - dont un articulé avec une visite du Camp des Milles - animé par un psychosociologue spécialiste des questions de pouvoir, d'autorité et de développement de l'autonomie.

« **La démarche qualité et la gestion des risques** » (4) a vu se formaliser divers documents utiles répondant aux exigences et obligations du référentiel d'évaluation de la Haute Autorité de Santé (charte de la bientraitance, plans de continuité de l'activité, traitement des événements indésirables et des réclamations, mise en place d'une instance éthique interne de résolution de situations complexes).

Enfin, nous souhaitons développer notre « inscription territoriale et partenariale » (5). Nous avons ainsi œuvré en continu pour le développement d'actions inter-associatives. En voici quelques exemples : mise à disposition gratuite du local de SOS Voyageurs pour notre équipe mobile en gare, mise à disposition gratuite de notre local ADJ femmes/enfants les mercredi pour l'association Habitat Alternatif Social, projet équipe mobile RSA en collaboration avec l'ADPEI, don de 200 paniers repas par l'association V13 tous les week-ends pour l'ADJ Bouès.

Malgré le foisonnement d'actions, nous pouvons dire que notre projet associatif atteint donc un de ses objectifs principaux : permettre une trajectoire souhaitée et non subie, malgré les aléas nombreux et inévitables du quotidien.

Jean-Louis **Cordesse** Président
Jean-David **Escanes** Directeur

1. L'ADJN

1.1 Qui sommes-nous ?

En 1991, préoccupées par l'absence à Marseille d'un lieu ouvert en journée pouvant accueillir les personnes sans domicile fixe, douze associations et des personnes engagées, pour la plupart des médecins, décident de créer un accueil de jour et fondent l'Association « Accueil de Jour » (ADJ). Son Président actuel, Monsieur Jean-Louis Cordesse, faisait partie des membres fondateurs. En 2023, en raison du développement de l'association avec, pour la première fois de son histoire, des activités d'hébergement, les statuts et la dénomination de l'ADJ ont évolué : l'Accueil De Jour est devenu l'Accueil De Jour et Nuit (ADJ/N).

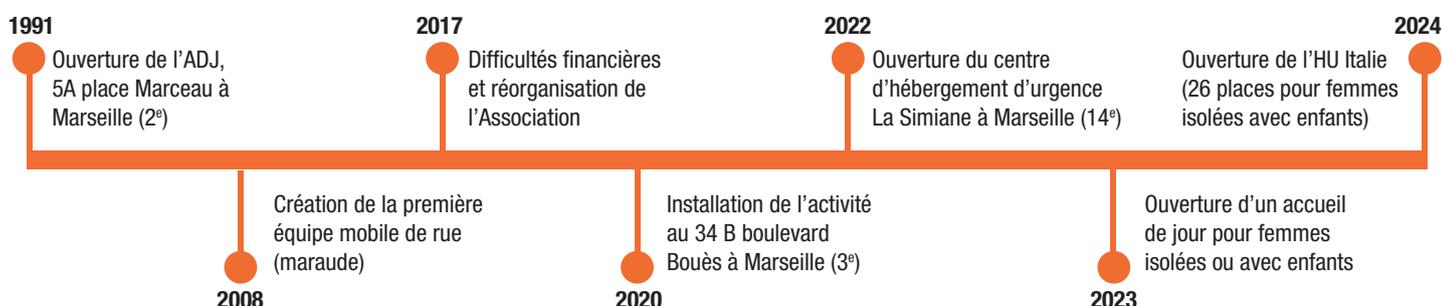
Les statuts déterminent le but et l'utilité sociale de l'ADJ/N :

« participer à la lutte contre la pauvreté et favoriser toutes formes d'accueil, d'écoute, d'orientation et d'hébergement temporaire pour personnes sans résidence stable ou en situation de vulnérabilité »,
« l'accès aux droits et la mise à l'abri des personnes sont les objectifs principaux de l'association ».

Nos valeurs :

- > L'accueil sans condition et sans discrimination de toute personne sans domicile fixe
- > L'absence de jugement et la confidentialité
- > La primauté à l'accompagnement social global et généraliste
- > La neutralité politique et confessionnelle
- > Une attention particulière à la souffrance psychique et à la santé des personnes
- > Une importance majeure accordée à la sécurité et au confort des personnes
- > L'accès aux droits comme principe de dignité et de citoyenneté

Quelques dates fondamentales :



LES ASSOCIATIONS FONDATRICES SONT :

• La Fondation Armée Du Salut



• SOS Voyageurs



• Fraternité de la Belle de Mai



• Hospitalité pour les Femmes



• Entraide Protestante



• Saint Jean de Dieu



LES MEMBRES ADHÉRENTS SONT :

• Maison de La Jeune Fille, représentée par **Jean-Louis Cordesse (Président)**

• Monsieur **Olivier Pandin (Trésorier)**

• Madame **Béatrice Cordesse (Secrétaire)**

• Madame **Sandra Poulain (Déléguée aux relations extérieures)**

• ADPEI, représentée par **Pierre Escolano (Délégué à l'organisation interne)**

• Jean-Marc Flambeau

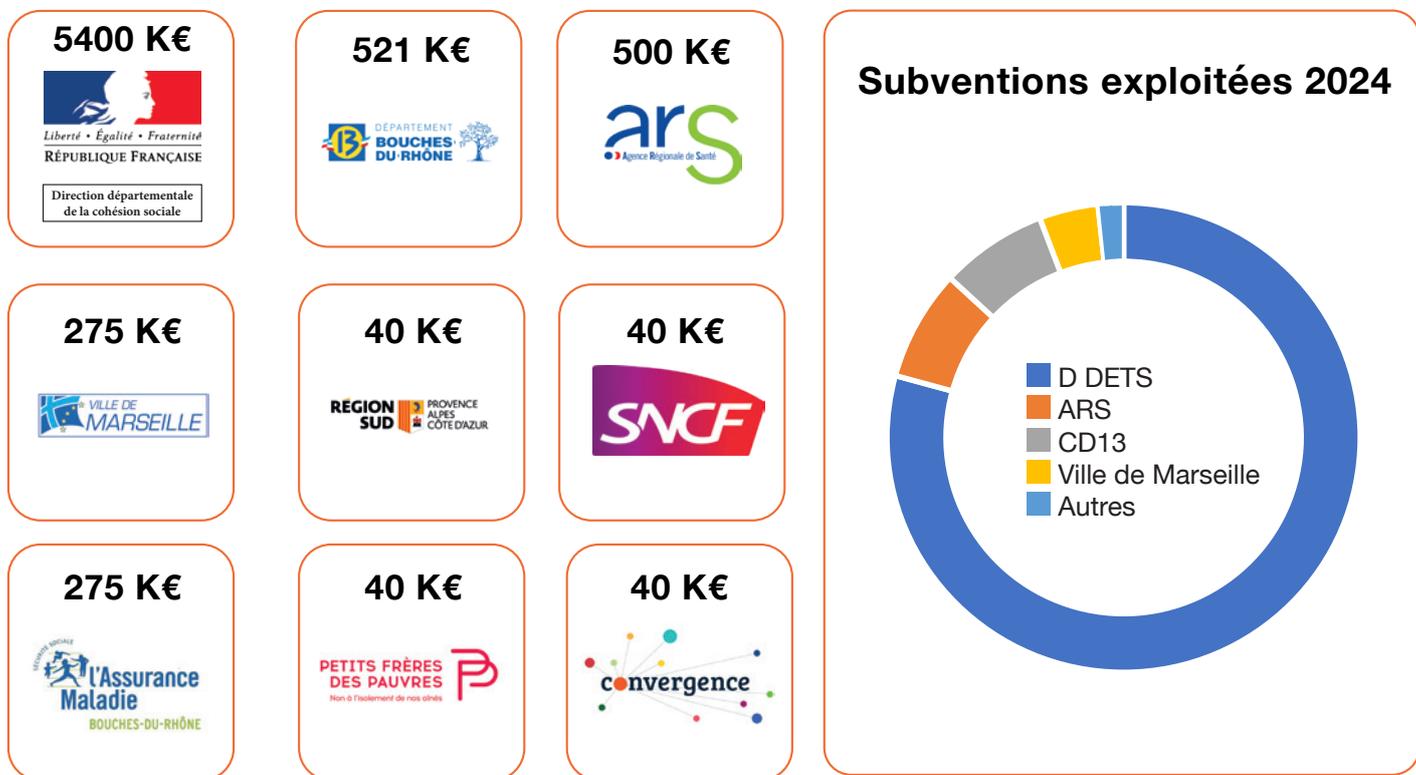
• Monsieur Bernard Biagionni

• Caisse primaire d'Assurance Maladie

• Vendredi 13, représentée par Monique Blanc

1.2 Nos financeurs, notre budget, nos effectifs

L'Accueil de Jour est financé à quasiment 100% par des subventions publiques :



En 2024 :

- 75 ETP pour 85 salariés (en moyenne)
- 20 métiers différents
- 65% des salariés ont entre 35 et 50 ans
- 60% sont des femmes
- 75% des salariés ont moins de 4 ans d'ancienneté
- 5.5% de taux d'absentéisme
- 26 formations délivrées



1.3 Les faits marquants en 2024

- **Janvier :**
Participation active aux « ateliers budgets participatifs » (mairie Marseille)
- **Janvier :**
Ouverture service AVDL jeunes
- **Mars :**
Ouverture équipe mobile RSA
- **Avril :**
Séminaire équipe des cadres au camp des Milles
- **Avril :**
Participation active à la Nuit de la Solidarité
- **Mai :**
Partenariat spécifique avec SOS Voyageurs
- **Juin :**
Fermeture pour travaux de l'adj Bouès et déménagement rue Loubon
- **Septembre :**
2^e journée séminaire associatif (élaboration collective de la charte de la bientraitance)
- **Septembre :**
Extension 40 places HU La Simiane (PMR) et ouverture de l'HU Italie
- **Septembre :**
Partenariat ADJN/association HAS (mise à disposition de notre local tous les mercredis pour un projet en direction des femmes)
- **Novembre :**
Retour de l'adj Bouès au 34 B bd Bouès
- **Novembre :**
Installation du service AVDL dans local au 64 cours Belsunce
- **Décembre :**
Participation journée évaluation du référentiel maraude FNSS



1.4 Notre organisation

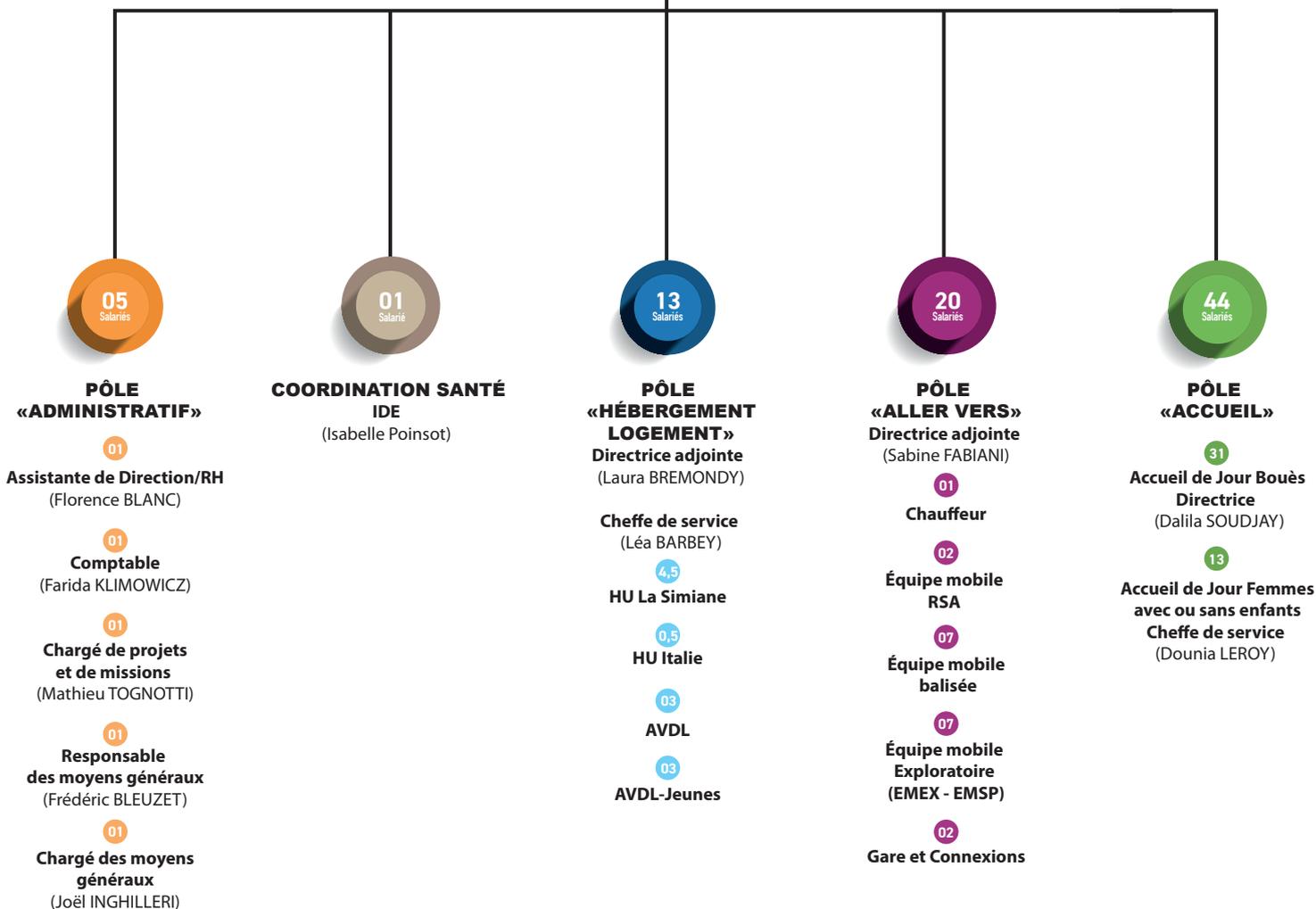
Conseil d'Administration
15 membres maxi



Président
Jean-Louis CORDESSE



Directeur Général
Jean-David ESCANES



2. Bilans 2024 des dispositifs

2.1 Les principaux chiffres 2024

L'ADJ c'est :

PERSONNES ACCOMPAGÉES / RENCONTRÉES	ENTRÉES SUR LE LIEU D'ACCUEIL BOUËS	BÉNÉFICIAIRES DU RSA CONTRACTUALISÉS
10 060	89 230	461
MÉNAGES AYANT ACCÉDÉ À UN LOGEMENT	PERSONNES DOMICILIÉES	MARAUDES
60	4 627	2 690

Comparatif

Année	Entrées Accueils de jour	Personnes accompagnées/ rencontrées	Personnes Hébergées	Personnes Domiciliées	BRSA contractualisés	Ménages ayant accédé à un logement ou un hébergement
2020	12 923	3 709	-	789	298	-
2021	11 633	3 753	-	638	267	-
2022	29 929	5 910	-	1130	381	-
2023	74 600	8 600	337	2660	425	-
2024	89 230	10060	387	4627	461	60



2.2 Le pôle « Accueil »

2.2.1 L'accueil de jour Bouès

Au 34 B boulevard Bouès, l'ADJ/N offre un service d'accueil inconditionnel sans hébergement à des hommes et des femmes majeures en situation de précarité ou sans domicile fixe, marginalisés, en grande difficulté sociale. C'est un lieu de répit et d'interactions sociales dans leur quotidien difficile.

C'est aussi « un lieu d'accueil RSA spécifique pour personne sans domicile fixe ». C'est le seul de Marseille avec cette particularité.

L'Accueil de Jour Bouès est ouvert 6 jours sur 7, en continu de 8h à 16h 45. Il est fermé au public le mardi après-midi et la journée du mercredi. Le public est accueilli dans sa singularité par une équipe pluridisciplinaire composée de huit agents d'accueil, huit agents d'hospitalité, huit référents sociaux, deux infirmières, un psychologue et deux secrétaires.

L'accueil de jour Bouès est un établissement généraliste qui propose : accueil, orientation, soutien administratif, accès aux services d'hygiène (douche, buanderie), collation, domiciliation, accompagnement social individualisé et global (BRSA notamment), permanence médicale, soutien psychologique, espace numérique

En 2024, l'ADJ Bouès c'est :

PERSONNES DOMICILIÉES	ENTRÉES (6 700 PERSONNES)	BÉNÉFICIAIRES DU RSA CONTRACTUALISÉS	PERSONNES ACCOMPAGNÉES PAR LES IDE
3 207	63 878	422	526
ENTRETIENS PSYCHOLOGUES	DOUCHES RÉALISÉES	LESSIVES EFFECTUÉES	701 orientations 1 606 entretiens 8 130 actes
1 240	10 067	1 161	

2.2.2 L'accueil de jour Desaix (femmes et enfants)

Premier lieu d'accueil spécifique femmes et enfants à Marseille, l'Accueil de jour femmes et enfants a ouvert ses portes fin mars 2023, en réponse à la précarisation croissante des femmes sans enfants ou en situation monoparentale. Lieu de répit et de socialisation, l'ADJ femmes et enfants propose une mise à l'abri en journée, des petits déjeuners complets et des repas chauds.

Les femmes en situation de grande précarité ou sans domicile fixe y sont accueillies de manière inconditionnelle. Elles peuvent y bénéficier de prestations d'hygiène (douches, buanderie, vestiaire) et de soutien à la réinsertion sociale (domiciliation sans rdv, espace numérique, aide à l'accès aux droits et assistance sociale).

Des permanences infirmière et de soutien psychologique y sont assurées chaque semaine. L'ADJ Femmes travaille également en partenariat avec des acteurs de la santé des femmes, qui interviennent régulièrement sur site pour proposer des ateliers de prévention et de dépistage.

L'équipe de l'Accueil de jour Femmes propose chaque semaine des activités et ateliers (art- thérapie, groupes de parole, repas partagés...) ainsi que des sorties culturelles.

L'Accueil de Jour Femmes et enfants est situé à la rue Desaix dans le 3ème arrondissement. Il est ouvert 6 jours sur 7, jours fériés compris, de 8 h à 16h30. Il est fermé au public le mardi après-midi et la journée du mercredi. L'Accueil de Jour Femmes et enfants s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire de 12 professionnels permanents, répartis en trois services complémentaires : accueil, hospitalité et accompagnement social.

En 2024, l'ADJ Femmes et enfants c'est :

PERSONNES DOMICILIÉES	ENTRÉES (2231 PERSONNES DONT 746 MINEURS)	REPAS SERVIS
1 420	25 354	10 710
DOUCHES RÉALISÉES	LESSIVES EFFECTUÉES	PERSONNES ACCOMPAGNÉES PAR LES IDE (543 ACTES)
876	578	60

2.3 Le pôle « Aller vers »

Le Pôle regroupe les 4 équipes mobiles de l'association, à savoir l'Equipe Mobile Balisée, l'équipe EMSP EMEX, l'équipe Gare et l'Equipe Mobile Rsa. L'ensemble des équipes est regroupé dans un local situé Cours Belsunce. De ce fait, les équipes se trouvent au cœur de la cité, au plus près des personnes qu'elles rencontrent et accompagnent.

2.3.1 L'Equipe Mobile Balisée

Depuis 2008, l'Equipe Mobile Balisée accompagne des personnes sans domicile fixe, majeures, en très grande précarité, quelle que soit leur situation administrative. Ces dernières présentent, la plupart du temps, des problématiques sévères, multiples et cumulées dont l'évaluation préconise un accompagnement global en rue et de longue durée et pour lesquelles tout autre dispositif serait inadapté, voire inexistant.

L'équipe est composée de 5 référents sociaux et deux infirmières. Ces dernières prennent principalement en charge les personnes présentant les problèmes de santé les plus graves. Un chauffeur accompagnateur est mobilisé selon les besoins de transport des personnes accompagnées. Il est disponible pour les salariés des 4 équipes.

En 2024, l'EMB c'est :

TOURNÉES EXTÉRIEURES	ACTIONS SANTÉ/ IDE	PERSONNES ACCOMPAGNÉES	ACTIONS SOCIALES (ENTRETIENS, ACCOMPAGNEMENTS, DÉMARCHES, ...)
1 800	4 330	127	8 220

2.3.2 L'Equipe Mobile Exploratoire/Equipe Mobile Santé Précarité

Lors des maraudes régulières dans tous les secteurs de la ville de Marseille ou sur signalement, les professionnels orientent les personnes qu'ils rencontrent selon leur demandes/besoins ou proposent un accompagnement de 2 mois, renouvelable lorsque cela s'avère nécessaire. Les professionnels de cette équipe pluridisciplinaire adaptent leur proposition d'accompagnement en fonction des personnes rencontrées et les situations dans lesquelles elles se trouvent. L'axe Santé est un aspect très important de leur travail au quotidien dans la rue.

Le maillage avec le réseau de l'urgence sociale et du médical est primordial car l'accompagnement se doit d'être de courte durée. L'équipe (4 référents sociaux, deux IDE et un médecin) s'efforce de trouver, avec les personnes, des orientations et des solutions adaptées et stables vers des partenaires.

En 2024, l'EMSP EMEX c'est :

MARAUDES	PERSONNES RENCONTRÉES	SIGNALEMENTS	PERSONNES ACCOMPAGNÉES	ACTIONS IDE
661	270	61	142	3 706

2.3.3 L'Equipe Gare

Durant toute l'année, cette équipe effectue des maraudes quotidiennes, en journée ou en soirée, en gare Saint-Charles et à proximité. Des tournées en gare sont organisées chaque semaine avec l'ADDAP 13 et le BUS 31/32.

L'équipe est composée d'un binôme de travailleurs sociaux et d'un renfort infirmier lorsque cela est nécessaire. L'une des priorités de l'équipe est d'installer une veille, de pouvoir évaluer les besoins en termes d'hébergement, de logement, d'accès ou de maintien des droits, d'insertion professionnelle, d'hygiène et de santé pour trouver des solutions adaptées avec les personnes. L'accompagnement n'a pas pour objectif de s'installer dans la durée.

Elle intervient également sur signalement des agents de la gare et des différents partenaires associatifs. Le réseau de l'équipe est très important et très varié car les situations des personnes rencontrées en Gare Saint Charles sont très différentes les unes des autres et demandent une réelle connaissance des dispositifs existants à Marseille et hors Marseille.

En 2024, l'Equipe Gare c'est :

MARAUDES	CONTACTS	PERSONNES RENCONTRÉES, ORIENTÉES ET/OU ACCOMPAGNÉES	ACTIONS (SOCIALES, HÉBERGEMENT/ LOGEMENT, INSERTION PROFESSIONNELLES...)
227	1 500	231	1 151



2.3.4 L'équipe mobile RSA (EMR)

Dans notre rapport d'activité 2022, nous écrivions regretter l'interruption, pour raisons budgétaires, et malgré l'atteinte des objectifs et la forte utilité sociale du dispositif concernant le non-recours aux droits, de l'action dite d'accompagnement mobile rapproché. Nous exprimions alors espérer une reprise de ce dispositif dès que possible.

Depuis, nous avons œuvré en ce sens et cette action, dans sa philosophie, a recommencé en mars 2024 grâce au financement de l'Etat (Appel à manifestation d'intérêt Alliances locales des solidarités) et du CD 13.

Cette action vise à accompagner les situations de précarité extrêmes en proposant un accompagnement social global renforcé aux bénéficiaires du RSA (BRSA) en difficultés dans un accompagnement social « classique ». L'équipe mobile interviendra dans une logique d'« Aller Vers », sur Marseille et principalement dans les arrondissements du grand centre-ville. Elle a pour mission d'assurer l'accompagnement et la contractualisation de 40 BRSA et de les soutenir dans la résolution de leurs problématiques en vue de leur intégration dans un parcours d'insertion socioprofessionnelle généraliste.

Les objectifs principaux de l'action consistent à permettre un accès et un maintien des droits pour ce public en grande difficulté (lutte contre le non recours) et à travailler sur les potentialités des personnes en termes d'emploi tout en levant de façon concomitante les divers freins qu'elles rencontrent.

Les démarches de prise de contact sont lourdes et complexes, car le public cible est souvent en rupture, dans des relations « tendues » avec les institutions. Au démarrage, l'accompagnement passe par un travail de stabilisation de la situation administrative générale des personnes (accès aux droits, logement) permettant ensuite d'appréhender les problématiques de santé et de comportement faisant obstacle à toute démarche d'insertion voire même de maintien des droits.

Ce double accompagnement (social et médical), permet aux personnes d'enclencher une dynamique positive grâce au travail partenarial en réseau et à la souplesse d'intervention de l'équipe. L'équipe est composée de deux référents sociaux.

En 2024, l'EMRSA c'est :

ENTRÉES	SORTIES	PERSONNES CONTRACTUALISÉES AU MOINS UNE FOIS	ACTIONS EN ALLER-VERS	ENTRETIENS
48	6	39	357	727



2.4 Pôle hébergement-logement

Ce pôle est venu compléter le champ d'intervention de l'ADJ/N en décembre. Il comprend le centre d'hébergement d'urgence (CHU) famille La Simiane, le CHU Italie et les équipes AVDL et AVDL-jeunes.

2.4.1 Le CHU « La Simiane »

Cette structure d'hébergement d'urgence pour familles a ouvert ses portes en décembre 2022. Financée par la DDETS, elle met à l'abri et accompagne les familles orientées par le 115.

La structure comprend 73 studios meublés d'environ 40m² (pour 331 places d'hébergement), situés au 35 Chemin de Saint-Joseph à Sainte Marthe 13014 Marseille, dont 8 studios PMR.

L'équipe est composée de 4 travailleurs sociaux et d'une cheffe de service. L'hébergement et l'accompagnement sont proposés pour trois mois, renouvelables (principe de continuité). L'accompagnement est global et s'adapte aux différents besoins et problématiques des familles. L'équipe intervient notamment sur l'accès aux droits, la santé, l'emploi, mais l'objectif principal reste l'accès à un logement ou un hébergement adapté aux besoins de la famille. Un « service de suite » permet à l'équipe de prolonger son accompagnement pour quelques mois après l'entrée en logement afin d'assurer une bonne installation dans le logement et le relai avec les différents partenaires.

En 2024, le CHU La Simiane c'est :

MÉNAGES HÉBERGÉS ET ACCOMPAGNÉS (376 PERSONNES)	MÉNAGES ENTRÉS	MÉNAGES SORTIS (DONT 16 ACCÈS À UN LOGEMENT/ HÉBERGEMENT)	DURÉE MOYENNE DE SÉJOUR
92	35	25	15 mois
ROTATION DU PARC D'HÉBERGEMENT	TAUX D'OCCUPATION	SOUS OCCUPATION EN RAISON DE LA COMPOSITION DES MÉNAGES	
43%	84%	10%	

2.4.2 Le CHU « Italie »

Depuis septembre 2024, l'offre d'hébergement de l'ADJ/N est complétée par le CHU Italie. Dans 7 logements loués par l'association (pour 26 places maximum), des femmes isolées avec enfants sont hébergées et accompagnées par l'équipe mutualisée avec le CHU La Simiane. Mise à part la spécificité du public, le projet d'établissement est le même que celui de l'HU La Simiane.

Au 31 décembre 2024

MÉNAGES ACCUEILLIS	NOMBRE DE PERSONNES
4	11

2.4.2 Service Accompagnement Vers et dans le Logement (AVDL)

Ce service, reconfiguré en juin 2023 et directement piloté dorénavant par le SIAO, accompagne des personnes sans domicile fixe dans leurs démarches spécifiques de recherche de logement et appuie leur candidature auprès des différents organismes et bailleurs. Les mesures peuvent débuter en amont de l'obtention d'un logement et peuvent se poursuivre jusqu'à un an après l'entrée dans le logement, dans le cadre de l'installation et du maintien. L'AVDL vient en renfort de l'existant. L'accompagnement est donc centré sur la question de l'accès au logement, intensif et adapté à chaque personne (principe d'« aller-vers »). Le projet d'accès et de maintien en logement est central, mais ne peut aboutir sans s'appuyer sur la prise en compte des différentes dimensions de la vie de la personne (emploi, santé, droits sociaux, ...).

En 2024, le service AVDL c'est :



2.4.3 Service Accompagnement Vers et dans le Logement-Jeunes (AVDL-J)

Après avoir renforcé l'équipe de l'AVDL dit « généraliste » de l'Accueil De Jour / Nuit (ADJ/N), l'association s'est vu confier une nouvelle équipe, elle destinée à accompagner les jeunes (tout ménage de moins de 30 ans). Le public est nouveau pour l'association et il vient compléter son champ d'intervention. Le secteur aussi est nouveau puisque l'association sort des frontières de Marseille en s'étendant au Pays de l'Étoile (Aubagne, ...) et La Ciotat. Un travail important a été réalisé par les membres de l'équipe dès leur recrutement pour connaître, rencontrer et se faire connaître par un maximum d'intervenants auprès des jeunes. En lien avec le SIAO, ce travail s'est poursuivi tout au long de l'année pour atteindre une file active complète au mois de décembre..

En 2024, le service AVDL-jeune c'est :



Après un an d'exercice, nous constatons que l'équipe AVDL jeune vient répondre à un réel besoin. En effets, les modalités d'intervention (aller-vers), le professionnalisme et l'adaptabilité des salariés permettent d'accompagner des jeunes aux situations complexes, là où les intervenants déjà présents « peinent » à travailler la question du logement.

En 2025, l'équipe AVDL Jeunes poursuivra son travail d'accompagnement auprès des jeunes orientés en 2024 et de maillage partenarial sur les territoires d'intervention. La consolidation des liens avec le réseau de partenaires travaillant avec le public « Jeunes », notamment ceux de la protection de l'enfance, permettra d'assurer la fluidité des orientations en lien avec le SIAO. Le travail de collaboration avec le SIAO se poursuivra également avec la participation active des membres de l'équipe aux différentes instances qu'il organise telles que les commissions d'orientation AVDL Jeunes et les commissions d'inclusion de la Plateforme Territoriale d'Appui (PFTA) d'Aubagne et La Ciotat.

2.5 La coordination santé à l'ADJN

L'action en santé est transversale à tous les services de l'ADJN à travers les accompagnements en santé des usagers de la part de l'ensemble des acteurs de terrain. Une Veille Sanitaire est assurée en continu dans l'ensemble des domaines en lien avec les questions de santé des personnes les plus fragiles.

La recherche de nouveaux projets en santé est active afin de répondre au mieux aux besoins des publics. Des conventions de partenariats sont mises en place régulièrement dans l'objectif d'accompagner de façon globale les plus vulnérables à l'aide de nouveaux dispositifs.

Des Commissions Santé en interne ont lieu toutes les deux semaines afin d'échanger entre professionnels de santé des différents Pôles de l'ADJN.

La mise à disposition de tous types de matériel de prévention (ainsi que le support à l'utilisation de ceux-ci) est une préoccupation de tous les jours.

Des Commissions dites « de cas complexes » sont assurées en présence d'un échantillon de professionnels de tout services et d'une IDE afin d'étudier les demandes de soutien des équipes concernant certaines prises en charge considérées comme lourdes.

Des formations collectives et des sensibilisations en santé (Secourisme, Psychiatrie, Addictions, Accès à la santé, etc.) sont proposées chaque année.

Un séminaire annuel spécifique Santé a lieu afin de lancer de nouveaux axes de travail : le dernier ayant engendré un engagement à organiser des temps collectifs concernant l'alimentation (mis en œuvre en ce début d'année 2025).

La participation à des groupes de travail partenaires est fréquente (ASSAB, CMSMH, Réunion Psychiatrie-Précarité, etc.), et des rencontres partenaires ont régulièrement lieu afin de garantir une meilleure connaissance du réseau et de ses intervenants.

Les Procédures Sanitaires sont actualisées et s'adaptent au contexte de travail toujours évolutif. La recherche de matériel d'hygiène, de confort et de soins adaptée aux spécificités du public à la rue est constante.

L'offre de soins est coordonnée de façon à offrir une présence IDE toute l'année, week-end et jours fériés inclus.

La qualité des actions en santé est évaluée régulièrement et des bilans qualitatifs et quantitatifs sont produits.

De très nombreuses interventions partenaires ont lieu, dans les domaines du Dépistage VIH, VHC, VHB, Fibroscan (AIDES, BUS HEPATANT), Cancers du sein/colo-rectal/du col de l'utérus (CORHESAN), de la Santé Mentale (EMPP Edouard Toulouse), des Addictions (Santé !, Nouvelle Aube, BUS 31/32) de la Vaccination (Centre de Vaccination de la Ville de Marseille), de l'accès au soin des personnes sans droits (PASS), etc...

l'ADJN, la santé est la préoccupation de toutes/tous : accueillant(e)s, travailleurs/travailleuses sociaux/sociales et personnels de soins (infirmier(e)s, aides-soignant(e)s, aide médico-psychologique, psychiatre, psychologue) collaborent afin de promouvoir le bien-être des usager(e)s.

Les besoins en santé des publics sans domiciles fixes sont très importants face à des décompensations de tout ordre : rhumatologiques/orthopédiques, respiratoires, dermatologiques, digestives, psychiatriques/psychologiques, oncologiques, gynécologiques, infectieuses, parasitaires etc...

Pour y répondre, une infirmière supplémentaire a rejoint les équipes ; nous comptons dorénavant six infirmières diplômées d'Etat (dont une Coordinatrice de l'Action Santé). Celles-ci couvrent l'accompagnement en santé sur le « Pole Accueil » à travers l'Accueil (dans nos deux accueils de jour, Bouès et Desaix) mais aussi sur le « Pole Aller-Vers » à travers tout le territoire marseillais.

Toujours en recherche du droit commun, la prise en charge proposée est constituée de sensibilisation / prévention/promotion à la santé, réduction des risques, coordination des soins, orientation, réalisation de soins techniques, soins relationnels, accompagnements physiques, visites sur les lieux de soins/ d'hébergements, gestion des situations d'urgences, veille sanitaire, etc...

3. Quelques actions et projets spécifiques en 2024

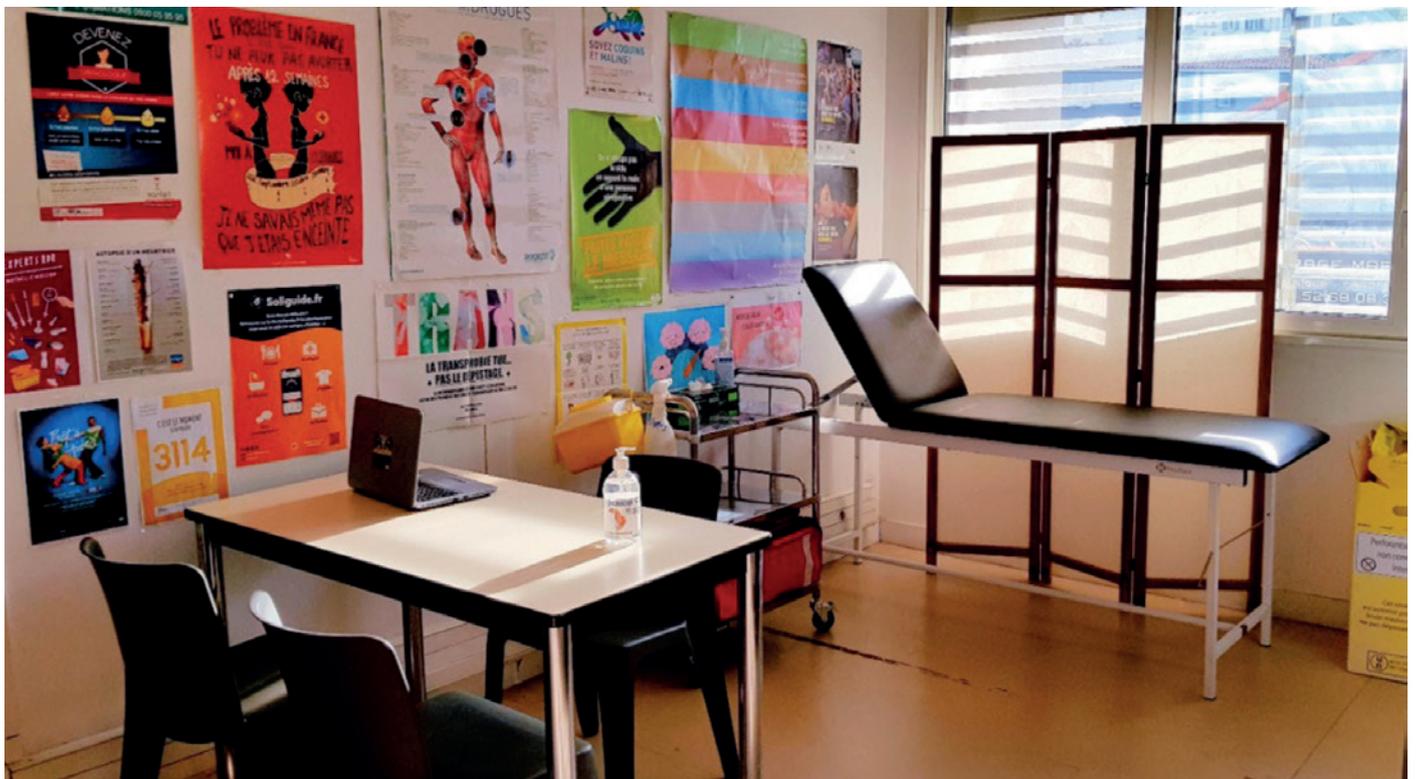
3.1 Parlons santé !

Deux fois par an, les professionnels en santé de l'ADJN proposent une action collective d'échanges et d'expression avec les personnes accompagnées.

C'est l'occasion pour les bénéficiaires de faire part de leurs demandes, de partager leur taux de satisfaction des actions qui les concernent. Les résultats sont ensuite étudiés afin d'améliorer la qualité des actions soignantes ainsi que les services liés à la santé globale.

Le thème de la santé est traité de façon générale via des outils d'animations ludiques et participatifs dans un objectif de Promotion à la santé.

Ce temps est aussi le moyen de développer des compétences psycho-sociales dans un cadre convivial et de lutter contre l'isolement.



3.2 La Réduction des risques et des dommages

L'ADJN met en œuvre la Réduction Des Risques et des dommages (RDRD) sur tous les pôles. Les salariés sont sensibilisés et formés à la RDRD Alcool, Drogues ainsi que Tabac.

A l'aide d'un partenariat conventionné avec La Vape du Cœur et d'une sensibilisation aux équipes via le CSAPA Casanova, un accompagnement est proposé de façon inconditionnelle aux usagers souhaitant réguler/se sevrer du tabac.

Des entretiens de parcours et des dons de matériels personnalisés sont mis à disposition tout au long de l'année.



3.3 La veille partagée des équipes mobiles généralistes et spécialisées

En janvier 2024, l'équipe EMEX-EMSP a organisé une première réunion partenariale en collaboration avec l'équipe MARSS de l'APHM et le Samu Social de la ville de Marseille. Cette initiative a fait suite à deux drames survenus en novembre et en décembre 2023 : deux personnes, bien connues des trois équipes, sont décédées dans la rue après avoir refusé toute aide jusqu'à leur décès. Ces événements tragiques ont suscité une réflexion collective avec nos partenaires sur les moyens qui auraient pu être mis en œuvre pour prévenir et éviter ainsi de tels drames.

A la suite de cette première réunion, il a été décidé d'instituer une réunion mensuelle, nommée « Veille Partagée », avec, pour objectifs principaux, d'échanger entre professionnels autour des situations de personnes connues des équipes refusant toute aide, n'ayant aucune demande et pour lesquelles les professionnels constatent un danger potentiel, et d'organiser une veille en continu avec des passages réguliers par les différentes équipes.

Dès la deuxième réunion en février 2024, d'autres équipes mobiles ont rejoint la « Veille Partagée » : L'Equipe Mobile Santé Précarité de Sara Logisol, l'équipe d'ASSAB, l'équipe Mobile de la Fondation pour le Logement des Défavorisés et celle de l'Amicale du Nid. Fin 2024, presque toutes les équipes mobiles professionnelles de Marseille y participaient.

Cette instance a pris beaucoup d'ampleur. Elle a toute sa place dans les réunions partenariales organisées sur le territoire Marseillais. La rencontre entre partenaires, la pertinence des échanges, les recherches de solutions... favorisent une prise en charge des personnes adaptée.





3.4 Les maraudes de l'adj femmes et femmes

L'aller-vers constitue l'une des valeurs/pratiques fondamentales de l'association ADJN. Dans cette optique, l'équipe de l'accueil de jour femmes et enfants (Desaix) a été déployée sur des maraudes spécifiquement dédiées aux femmes et aux familles. Ces maraudes, initialement menées en collaboration avec les équipes mobiles de notre association, notamment l'EMSP Emex, ont permis aux salariés de l'ADJ Femmes de se familiariser avec les spécificités de l'approche des personnes en situation de rue et d'adopter une posture adaptée à ce contexte.

C'est aujourd'hui une pratique intégrée au fonctionnement de l'équipe. L'ensemble des salariés de l'Accueil de jour Femmes participe à tour de rôle à une maraude hebdomadaire, organisée en binôme.

Ce dernier se munit de flyers présentant les services de la structure, ainsi que de gâteaux et du café, pour instaurer un climat de confiance et de convivialité. Ces moments d'échange permettent d'entrer en contact avec les femmes et les familles rencontrées, de les informer sur les dispositifs d'accueil et d'accompagnement proposés par l'ADJ Femmes, et de les orienter, si nécessaire, vers des partenaires spécialisés en fonction de leurs besoins spécifiques.

La participation de tous les salariés aux maraudes hebdomadaires témoigne de l'engagement collectif de l'équipe en faveur de l'aller-vers. Cette pratique régulière contribue également à renforcer les compétences des professionnels dans la gestion des situations complexes et dans l'adoption d'une posture adaptée aux réalités de la rue.

3.5 Commissions des situations complexes

Au début de l'année 2024, l'association a décidé de créer une commission des situations complexes suite au constat récurrent et partagé que les référents sociaux accompagnent des personnes dont les situations individuelles s'avèrent parfois particulièrement complexes (santé, administratif, logement, emploi, etc.).

Face à ces difficultés, certains d'entre eux ont exprimé le besoin d'échanger collectivement sur ces situations afin de soutenir le parcours de la personne et favoriser la mise en place de solutions coconstruites.

Afin d'être la plus pertinente, la commission est composée de différents référents sociaux de tous les pôles de l'ADJN. En effet selon les services, les publics accompagnés et les modalités d'intervention sont différentes ce qui amène une lecture particulière face à une situation donnée.

La commission est également constituée de l'infirmière coordinatrice, du psychologue de l'ADJ Bouès, de la directrice adjointe du Pôle hébergement-Logement et du chargé de missions de l'association.

Concrètement, tout salarié de l'association rencontrant une ou des difficultés concernant une situation peut saisir la commission pour venir la présenter. Une présentation succincte est envoyée aux membres permanents plusieurs jours à l'avance afin d'en prendre connaissance et de commencer à élaborer.

La pluralité des intervenants permet des échanges riches et variés débouchant systématiquement sur des propositions concrètes pour l'accompagnement.

Il est bien entendu que les travaux de cette commission s'inscrivent dans le respect du corpus juridique concernant les échanges d'informations. A ce titre, les membres de la commission sont tenus par le secret professionnel ou le devoir de réserve inhérents à leur profession. Chacun accepte de partager avec les autres membres les informations en sa possession strictement nécessaires au traitement de la situation abordée.

Les informations échangées ne sauraient être divulguées ou utilisées à d'autres fins que celles poursuivies par la commission.

L'an dernier, 3 commissions se sont tenues et une dizaine de situations ont été évoquées.

Les perspectives 2025 sont d'assurer une commission bimestrielle.



4. Témoignages

4.1 D'une personne accompagnée par l'EMR

Comment avez-vous rencontré l'EMR ?

C'est pas compliqué. A la base, j'étais suivi par le CCAS pour mon RSA. Mon assistante sociale m'a présenté l'EMR en me disant qu'ils étaient mes nouveaux référents. C'était il y a un an.

Je connaissais déjà l'ADJ. Au début, j'ai rencontré une référente sociale de l'ADJ puis Sabine, puis Tony et Marina de l'Equipe mobile Gare. J'ai discuté avec eux. Au début, j'étais gêné parce que j'avais ma canette et ma cigarette. Quand je les voyais arriver de loin, je cachais ma canette pour pas manquer de respect, puis après, ils m'ont dit que ça servait à rien, pas besoin de la cacher, ils savent déjà que je bois, je fume. C'est mes deux mauvais délires, après je l'achète la canette, je vole pas. Puis on a sympathisé, je leur ai raconté les galères que j'ai vécues : la rue, l'incarcération, les foyers d'où j'ai été expulsé parce que je m'entendais pas avec eux. C'est que quand je rentrais le soir, ils me disaient toujours : « monsieur, vous pouvez ouvrir votre sac ? ». Et je leur disais : « y'a rien, y'a des bières et des sous-vêtements, vous voulez que je fasse quoi ? ». Moi je suis au RSA, j'ai juste des bières et du tabac à rouler. Je me suis retrouvée du jour au lendemain dehors et ils m'ont fait un cadeau parce que maintenant, je me dis : j'irai où je veux, quand je veux.

C'est le béton qui m'a formé, j'en ai fait 14 des prisons, partout où je passais, fallait que je fasse les choses ... mais après je suis honnête, je ne fais pas semblant. Après moi je capte le regard. Et quand tu parles avec quelqu'un et que la personne te répond, déjà tu vois que le contact passe. Parce que parfois, je parle avec des gens, ils voulaient me tester, moi je parle, je parle, et ils me répondaient : « c'est cela oui... », « hmm ».

Et qu'est qui est différent entre les accompagnements que vous avez connus avant et celui proposé à l'EMR ?

Les deux je les apprécie et je les respecte mais c'est pas pareil. En bureau, je vouvoie alors qu'avec l'EMR, ça été du tutoiement direct parce que je vois bien qu'ils critiquaient pas, ils jugeaient pas, ils réceptionnaient ce que je disais. Je le voyais dans le regard. On buvait un café pour faire des papiers et parfois, juste comme ça. Moi, je préfère parler à des gens comme vous, médecin, addicto, éduc parce que ça me fait avaler les heures. Et surtout, je bois pas. Je suis occupé.

Quand je suis à la maison, je suis plus tenté. Maintenant, j'ai rétrogradé, maintenant c'est vers 15h que j'ouvre ma première cannette. Je regarde la télé, je m'occupe. Je mène une vie paisible que j'ai jamais connu avant.





4.2 De salarié de l'EMR

***Je m'appelle Johanne.
J'ai 27 ans et je suis référente
sociale sur l'Équipe Mobile RSA
(EMR), une action portée par
l'ADJN, démarrée
au 1er Mars 2024.***

Je suis originaire du Sud-Ouest de la France, diplômée de la formation d'éducatrice spécialisée, à Toulouse en 2022. J'ai initié mon expérience professionnelle auprès de personnes en situation de handicap physiques, sensoriels et mentaux. Je me suis ensuite intéressée au champ de la précarité sociale. J'ai notamment participé à l'élaboration et à la mise en place d'un Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU) et d'un Accueil de Jour pour femmes, en 2023, sur la ville de Toulouse.

Arrivée à Marseille fin 2023, et après une candidature auprès de l'Association, l'ADJN m'a proposé de prendre part à la mise en place de l'EMR. Avec cette action, nous proposons un accompagnement social global pour quarante bénéficiaires du RSA (BRSA), en difficultés dans un accompagnement social dit « classique ». Le binôme intervient dans une logique d'Aller Vers sur l'ensemble de la ville, et permet l'accès et le maintien aux droits. Il assure également un accompagnement social sur les questions administratives, de santé, d'emploi, et de logement.

Les entretiens peuvent être réalisés par téléphone, mail, courrier, dans des parcs, des cafés, sur la plage, dans la rue, ou directement au domicile de la personne. Cela nous permet de faciliter la création de lien, et de passer outre les problématiques liées à la mobilité.

Nous pouvons prendre en compte la temporalité nécessaire à chaque personne, et créons au mieux les conditions de notre disponibilité dans l'attention et l'écoute proposée. C'est par le temps pris et l'attention que nous pouvons favoriser une dynamique favorable à l'insertion sociale des personnes.

En moins d'un an d'action, l'EMR a contractualisé 40 personnes. Outre ces objectifs institutionnels, le dispositif semble faire ses preuves sur le terrain en permettant l'accès au logement, aux soins, à la culture, le maintien des droits, et l'insertion professionnelle... Les parcours évoluent donc en grande majorité positivement dans le sens d'une insertion sociale et professionnelle.

Aujourd'hui, alors même que la file active est au complet, les pôles d'Insertion de l'ensemble de la ville de Marseille sollicitent très régulièrement le binôme pour d'éventuelles orientations sur le dispositif. Les besoins sur le territoire semblent donc indéniables et ce dispositif semblerait pouvoir bénéficier à davantage de personnes.

Pour ma part, L'EMR m'a permis d'acquérir une connaissance du réseau et du territoire Marseillais de plus en plus fine. J'ai également gagné en compétences et en capacité d'analyse grâce au climat réflexif proposé par le pôle aller vers de l'Association, et l'accès aux diverses formations. Il est gratifiant pour moi d'avoir pu être présente au commencement de ce projet, de participer à sa mise en pratique et le voir se matérialiser comme une réelle ressource pour les personnes accompagnées.

5. Etat financier : bilan et compte de résultats 2024

Analyse des comptes 2024

BILAN ACTIF :

Autres immobilisations corporelles :

+50 K€, dont travaux Desaix 40 K€, matériel de buanderie et mobilier 26 K€, et renouvellement matériel informatique 28 K€.

Autres créances :

Subventions à recevoir : 455 K€ au 31/12/23 -> 368 K€ au 31/12/24.

BILAN PASSIF :

Fonds propres :

Simplification de la présentation : la fusion des reports à nouveau Marceau et Consolat, et du résultat 2023, est comptabilisée en réserves en 2024 (494 K€), déduction de 16 K€ conservés en report à nouveau (sous contrôle de tiers financeurs).

Fonds dédiés :

797 K€ au 31/12/23 -> 266 K€ au 31/12/24 (dont 180 K€ qui couvrent les travaux à réaliser à Bouès). L'utilisation en 2024 des financements obtenus en 2023 (526 K€) comprend principalement 168 K€ Desaix, 100 K€ EMSP et 96 K€ AVDL jeunes.

Dettes fournisseurs :

Factures non parvenues 257 K€ (dont loyer 12/24 HU Simiane 214 K€).

COMPTE DE RÉSULTAT :

PRODUITS :

Produits d'exploitation :

7.229 K€ au 31/12/24, dont 6.525 K€ de subventions et dotations (+424 K€ / 2023), 534 K€ de reprises sur fonds dédiés (-384 K€ / 2023) et 116 K€ de reprise sur provision HU Simiane (qui a fait l'objet d'une nouvelle dotation).

Les actions AVDL jeunes (96 K€) et équipe mobile RSA (120 K€) ont démarré en 04/24, les actions HU PMR Simiane (115 K€) et HU Italie (72 K€) le 15/09/24.

CHARGES :

Charges d'exploitation :

Elles augmentent de 654 K€. Principales hausses : loyer Simiane (+85 K€), maintenance informatique (+40 K€), alimentation (+30 K€), entretien et réparations (+24 K€).

Salaires :

Ils augmentent de 393 K€, dont rémunérations + 360 K€, primes et gratifications +33 K€.

Les effectifs ETP ont progressé de 60 en 2023 à 75 en 2024.

RÉSULTAT :

L'exercice 2024 se solde par un déficit de 71 K€ (excédent de 410 K€ en 2023).

Pour rappel, la DDETS a diminué ses financements 2024 du montant des excédents 2023, soit un global de 270 K€.

Dans le détail, l'action HU Simiane est déficitaire de 143 K€ (excédent 160 K€ en 2023), l'action Bouès est déficitaire de 43 K€ (excédent 77 K€ en 2023), l'action équipe mobile balisée est déficitaire de 9 K€ (excédent 21 K€ en 2023).

La DDETS devrait vraisemblablement nous réattribuer les budgets 2023.

Olivier Pandin Trésorier

BILAN ACTIF

Etat exprimé en euros		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	83 532	58 799	24 733	41 133
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	616 675	126 400	490 274	534 644
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	325 134	124 231	200 902	150 083
	Immobilisations corporelles en cours				10 400
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	154 833		154 833		
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	23 151		23 151		
Prêts					
Autres immobilisations financières	16 586		16 586	3 928	
	TOTAL (I)	1 219 911	309 430	910 481	740 188
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	2 845		2 845	
CREANCES (3)					
Créances clients, usagers et comptes rattachés					
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	405 479		405 479	479 673	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 100 401		1 100 401	15 835	
DISPONIBILITES	107 021		107 021	1 483 729	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	25 601		25 601	19 496
	TOTAL (II)	1 641 346		1 641 346	1 998 732
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à V)	2 861 258	309 430	2 551 827	2 738 920
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			16 586	3 928
	(3) dont à plus d'un an				

BILAN PASSIF

		Etat exprimé en euros	
		31/12/2024	31/12/2023
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	143 140	143 140
<i>dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>			
Autres			
Report à nouveau	350 889	(43 657)	
Report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	16 088		
Excédent ou déficit de l'exercice	(71 699)	410 634	
<i>dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>			
Total des fonds propres (situation nette)	438 418	510 117	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	438 418	510 117
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	266 426	796 631
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Fonds dédiés sur concours publics		
	Total des fonds reportés et dédiés	266 426	796 631
Provisions	Provisions pour risques	162 012	162 012
	Provisions pour charges	139 921	153 326
	Total des provisions	301 933	315 338
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	360 401	402 344
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	605 792	276 255
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	576 292	435 877
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	2 565	2 359	
Produits constatés d'avance			
	Total des dettes	1 545 050	1 116 834
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	2 551 827	2 738 920
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(71 699,13)	410 633,61
	(1) Dont à moins d'un an	1 228 420	1 116 834
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

COMPTE DE RÉSULTAT 1/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2024	31/12/2023
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	dont ventes de biens relatives aux activités sociales et médico-sociales		
	Ventes de prestations de service		
	dont parrainages		
	dont ventes de prestations relatives aux activités sociales et médico-sociales		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	6 525 326	6 101 683
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières			
dont c.f.des autorités de tarification relatives aux act. soc. et médico-sociales			
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	132 899	49 555	
Utilisations des fonds dédiés	565 204	918 126	
Autres produits	5 370	20 501	
	Total des produits d'exploitation	7 228 800	7 089 865
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	5 938	9 463
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	3 216 851	2 827 446
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	292 470	198 405
	Salaires et traitements	2 569 338	2 176 300
	Charges sociales	970 513	820 990
	Dotations aux amortissements et dépréciations	112 143	83 242
	Dotations aux provisions	116 837	148 217
	Reports en fonds dédiés	35 000	402 940
Autres charges	2 433	102	
	Total des charges d'exploitation	7 321 523	6 667 104
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(92 723)	422 761

COMPTE DE RÉSULTAT 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

		31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		(92 723)	422 761
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	51 418	46 341
	Total des produits financiers	51 418	46 341
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	13 760	11 323
	Total des charges financières	13 760	11 323
RESULTAT FINANCIER		37 658	35 018
RESULTAT COURANT avant impôts		(55 065)	457 779
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	13 340	10 596
	Total des produits exceptionnels	13 340	97 560
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	24 132	143 264 1 442
	Total des charges exceptionnelles	24 132	144 706
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(10 792)	(47 145)
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices		5 842	
TOTAL DES PRODUITS		7 293 557	7 233 766
TOTAL DES CHARGES		7 365 256	6 823 133
EXCEDENT ou DEFICIT		(71 699)	410 634
Part du résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée			
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat		100 457	98 457
TOTAL		100 457	98 457
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestations Personnel bénévole		100 457	98 457
TOTAL		100 457	98 457

6. Conclusion, perspectives

Nous poursuivrons en 2025 le développement de partenariats qui accompagneront, mais surtout favoriseront, l'ouverture concrète de nouveaux dispositifs (une halte de nuit pour femmes isolées, une autre pour hommes et un LHSS de jour intégré à l'ADJ Bouès avec La Fondation Saint Jean De Dieu).

Dans cette époque de raréfaction des ressources et de restrictions budgétaires, le partenariat par la mutualisation de moyens et la coopération entre associations nous semble être la piste pour tenter de continuer à développer et adapter des réponses aux besoins des publics précaires et exclus. C'est la raison pour laquelle nous en avons fait un axe de notre projet associatif. On nous objectera que c'est un lieu commun, que ce n'est pas « innovant » ... Pourtant, si cet appel à mettre en œuvre des partenariats est toujours aussi prégnant aujourd'hui (cf le référentiel d'évaluation des ESSMS de la Haute Autorité de Santé), c'est bien que sa mise en place ne semble pas aller de soi au-delà des discours.

En effet, depuis le tournant des années 1990 et l'émergence et la médiatisation du « problème des quartiers », l'action sociale est le lieu d'un développement et d'un appel systématique au partenariat et à la coopération comme principes d'action. Les raisons sont nombreuses : multitude et diversité des opérateurs et des dispositifs, bouleversements engendrés par les lois de décentralisation et leurs transferts de compétences, débats réguliers quant au rôle qui devrait être celui de l'Etat concernant l'aide en faveur des personnes en difficulté.

Concernant plus spécifiquement la lutte contre les exclusions, il nous semble important également d'évoquer un élément supplémentaire qui fait l'objet d'une faible attention¹ : celui du caractère « indivisible » du problème de l'exclusion. Pour le dire autrement, aucun acteur, même l'Etat, ne peut prétendre le résoudre seul. Nous sommes donc tous interdépendants et « copropriétaires » du problème et nous devons donc collaborer afin éviter des postures inadaptées d'associés rivaux, voire pire, de concurrents.

Jean-Louis **Cordes** Président
Jean-David **Escanes** Directeur

1- FRIGOLI G., Lorsque gérer l'action sociale devient affaire d'action collective. Une contribution à l'analyse des partenariats dans l'action sociale territorialisée. Le cas de la lutte contre l'exclusion, revue française des affaires sociales, 2004/4.

Liste partenaires ADJN

Financeurs



Direction départementale
de la cohésion sociale



DÉPARTEMENT
**BOUCHES
DU RHÔNE**



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun



PETITS FRÈRES
DES PAUVRES
Non à l'isolement de nos aînés



Fédération
des acteurs de
la solidarité

Social

Vendredi 13, SOS Voyageurs, Restaurant du cœur, MAAVAR (Noga), Muslim Hands, La Cantina et les Coursiers solidaires, VISA13, Epiceries solidaires, Secours Catholique, Secours Populaire, Croix-Rouge, Samu Social, Emmaüs, CAF, CARSAT, CCAS, Centres Sociaux, AGIRC, ARRCO, MSA, SARA LOGISOL, ADAÏ, ADRIM, Défenseur des droits, Médiateur de la République, La Banque de France, Banque postale, GEPIJ, ANEF, ADDAP 13, Mission Locale, AAJT, RESF, EL MANBA, AAPI, COMEDE, CIMADE, OFII, OFPRA, SPADA, OSIRIS, ISM, LA BAGAGERIE, Les Taxis Solidaires, Missionnaire De La Charité, La Cuisine Du Midi, La Cuisine 101, Solidar Bus, SOS femmes 13, CIDFF, ASMAJ ;

Santé

Tous les hôpitaux publics et privés de Marseille, Pompiers, SAMU, Centre Gérontologique Départemental, Institut Paoli-Calmettes, Cliniques privées, Maison des Femmes, Maison de santé Peysonnel, Pass Conception, Pass de Ville, Pass de l'Hôpital Européen, Cara Santé, MARSS, EMPP Edouard Toulouse, Corhesan, Planning Familial 13, PMI, Diogène France, CMP, Cara dentaire, SANTÉ !, les SAVS, Addiction Méditerranée, 3114 prévention suicide, MDPH, AIDES, la pharmacie MASSILIA, la vape du cœur, service action santé, sas déchets, CPAM (PFISAS), LE BUS HEPATANT, SAJ/ESSIP, pharmacie humanitaire de Toulon, Règles Élémentaires, Médecins Du Monde, ASSAB, Dac13, Les LHSS (Lit Halte Soins Sante) et les LHSSHLM (LHSS Hors Les Murs), les LAM (Lit d'Accueil Médicalisés), les ACT (Appartements de Coordination Thérapeutique), Maison des femmes, Féminité Sans Abris, Autres Regards, Transat, T Time, CESAM 13, COSEM, médecins traitants, infirmiers libéraux, les ambulances, morgues ; IML Santé ; Coc'Homme, Arcasud, Addiction Méditerranée, Bus 31/32, Asud, Le Tipi, CSAPA Casanova, Nouvelle Aube, CEGID, CLAT ;

Logement/hébergement

Saint-Jean de Dieu, Armée du salut, Hospitalité Pour les Femmes, MJF-Jane Pannier, Bailleurs sociaux, Préfecture (DALO- DAHO), SIAO, AMPIL, Métropole Aix- Marseille, 115, la Minoterie/Groupe SOS, la Draille, Saint-Louis, ACPM SHAS, Sleep'in, Adoma, CDC Habitat, Alotra, Pensions de famille, Un chez soi d'abord, CHUD/groupe SOS, CHRS Marius Massias, CHRS NOSTRA, CHU FEMMES, CHU FAMILLES, ESPELI, DAUF de HAS, ACT 13, ALPA Habitat, ACPM ;

Emploi/Formation

ADPEI, France Travail, Acta vista, PLIE, Régie 13, Cap emploi, Chantier 1ères heures (PHC), les ACI, Emmaüs connect, Reconnect ;

Culture/Bien être :

Culture Du Cœur, En Chantier, La Friche de la Belle de Mai, Fraternité de la Belle de Mai, Coiffure du Cœur, ACELEM, AFEV, AMI, Arts et Développement, ASCJ Felix Pyat, ASMAJ, CAL Busserade, CAL Fonscolombes, Chroniques, CINé Fabrik, Deletere, Familles en Action, L'Art de vivre, Le Couvent, Le Hangar de la Belle de Mai, Le jardin Spinnelly, Le Nomad, L'Embobineuse, Les Pas Perdus, Les Têtes de l'Art, Méta 2, Mot à Mot, Radio Grenouille, Recyclerie Sportive, Soliha, Théâtre Massalia, Voisin malin, QX1 Welcome , ACTION CONTRE LA FAIM, La Cloche Sud





ADJN@adjn.fr

**Siège administratif :
34B Boulevard Bouès
13003 MARSEILLE**

